

B2

CERTIFICAT PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

« Compréhension et expression »

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES

I. Grammaire et orthographe	Exercices de grammaire et d'orthographe.		/ 20
II. Compréhension écrite	Questions de compréhension portant sur un texte relevant des sciences humaines et sociales ou un extrait d'œuvre littéraire – tous genres et toutes époques possibles d'une longueur de 1000 mots environ.	2h30	/ 20
III. Production écrite	À partir du texte de la compréhension écrite, il sera demandé de rédiger un texte de 300 mots environ. Deux sujets au choix seront proposés : 1. Sujet d'imagination : rédiger un récit, une lettre, un dialogue. 2. Sujet d'argumentation : contribuer à un débat, exprimer un jugement, défendre un point de vue, commenter un fait de civilisation.		/ 20
IV. Compréhension orale	Questions de compréhension sur un document audio ou vidéo (sciences humaines et sociales, arts, littéraire), d'une durée de 7 minutes environ. (deux écoutes).	20 minutes environ	/ 20
V. Production orale	Exposé à partir d'un texte de sciences humaines et sociales, culturel ou littéraire de 500 mots environ, suivi d'un entretien avec le jury.	30 minutes - Temps de préparation : 15 minutes - Temps de passage : 15 minutes	/ 20

L'admission est prononcée à 50/100.
Une note inférieure à 4/20 à toute épreuve, écrite ou orale, est éliminatoire indépendamment de la note moyenne.
Durée des épreuves écrites et orales : 3h20